

Comment les chefs d'entreprise gèrent-ils leur épargne ?



© 2025 Les Echos Publishing

Un sondage récent, réalisé par l'Ifop, s'est intéressé à l'épargne des dirigeants de TPE. Sur 1 003 dirigeants interrogés, ce sondage nous apprend notamment que 70 % détiennent au moins un produit d'épargne ou d'investissement. Et parmi eux, 20 % n'en détiendraient qu'un seul et 50 % plusieurs. Détail intéressant, les femmes dirigeantes sont plus nombreuses à posséder au moins un produit d'épargne (74 %, contre 66 % des hommes).

Autre élément à tirer de ce sondage : des disparités ont été observées selon les secteurs d'activité. Ainsi, par exemple, les chefs d'entreprise du secteur du BTP et de l'hôtellerie comptent parmi les moins nombreux à détenir au moins un produit (-11 points pour ces deux secteurs) tandis que les patrons des services aux entreprises sont davantage représentés (+10 points).

Une baisse du niveau d'épargne

Les chefs d'entreprise de TPE sont non seulement moins nombreux à épargner, mais leurs économies ont aussi considérablement diminué. Aujourd'hui, le montant moyen de l'épargne qu'ils détiennent via des produits spécifiques s'élève à 42 600 € en 2025 (contre 107 477 € en

décembre 2016). Dans le détail, 61 % des chefs d'entreprise déclarent posséder moins de 25 000 € et 17 % plus de 50 000 €.

À noter que les chefs d'entreprise qui détiennent au moins un produit d'épargne semblent épargner régulièrement : 94 % déclarent mettre de l'argent de côté chaque mois. Mais là encore, des disparités ont été relevées. Ainsi, le montant moyen épargné chaque mois par les patrons de TPE est de 210 €. Parmi eux, 39 % mettent moins de 100 € par mois de côté, 26 % épargnent entre 100 et 200 € et 12 % entre 200 et 300 €. Seulement 17 % épargnent plus de 300 € par mois en moyenne, contre 20 % en 2016.

Fait marquant : les femmes et les chefs d'entreprise dans le secteur de l'hôtellerie épargnent généralement moins. À l'inverse, les chefs d'entreprise dans le secteur de la santé et de l'action sociale, ainsi que ceux âgés de moins de 35 ans, disposent d'une plus grande capacité d'épargne mensuelle.

Précision : le financement de la retraite constitue de loin le premier usage envisagé par la majorité des patrons de TPE pour leur épargne (62 %). La volonté de couvrir les dépenses exceptionnelles (travaux, frais de santé...) étant le second usage privilégié par les patrons (33 %).

© 2025 Les Echos Publishing